



CTR du 11 juin 2021 - Déclaration liminaire

Monsieur Le Président,

L'alliance CFDT-CFTC Finances publiques m'a confié le mandat d'exprimer une fois de plus, voire une fois de trop, son profond mécontentement face aux dérives inacceptables de notre administration quant au fonctionnement de cette instance de dialogue social qu'est le Comité Technique de Réseau.

Une fois encore, le vote « contre » unanimement exprimé par les organisations syndicales siégeant au CTR du 31 mai dernier sur deux projets de l'administration inscrits pour avis à l'ordre du jour, n'a pas été pris en compte. Aucune modification n'a été apportée au projet initial, en particulier, quant à la problématique du classement des postes comptables. Aucun effort n'a été fait pour prendre en considération nos arguments.

Dans ces conditions, nous demandons à faire enregistrer sans plus attendre notre vote « contre » concernant les deux points réinscrits à l'ordre du jour de ce CTR et je quitterai alors la séance. En effet, avec le temps, l'espoir de voir enfin appliquer l'esprit du texte régissant le fonctionnement des CT, à savoir la recherche maximale du compromis à défaut de consensus a disparu depuis longtemps. Avec le temps, à force de constater l'arbitraire de vos décisions, nous ne pouvons que faire le constat de vos appels factices au dialogue.

Alors que l'ordonnance sur la négociation dans la fonction publique est désormais en vigueur, il est grand temps de voir évoluer le comportement de notre administration dans la recherche d'accords majoritaires avec les OS prêtes à s'engager. Cela suppose au préalable de poser de nouvelles bases en matière de relations avec les OS. Les bilatérales sont l'un des moyens d'y concourir. Nous attendons votre réponse.